

Layton laissera ses députés libres

Radio-Canada

Mise à jour le mercredi 5 mai 2010 à 4 h 46

Le chef néo-démocrate, Jack Layton, n'a pas l'intention d'imposer une ligne de parti à ses députés afin qu'ils rejettent le projet de loi privé qui vise à modifier le registre fédéral des armes à feu.

S'il ne vise pas l'abolition pure et simple de l'ensemble du registre, le projet C-391 propose toutefois d'en diminuer considérablement la portée : l'enregistrement des armes de chasse serait aboli, et les données actuelles sur ce type d'armes seraient effacées du registre.

La survie du registre dans son intégralité semble incomber au NPD, puisque le Bloc québécois et le Parti libéral ont donné le mot d'ordre à leurs troupes de voter pour son maintien.

Il suffirait qu'une dizaine de députés de l'opposition votent avec le gouvernement pour que le projet devienne une loi.

Or, M. Layton a indiqué, mardi, qu'il préférerait que le projet soit amendé de façon à rallier ses troupes. Au nombre des amendements proposés, on retrouve par exemple les suggestions de décriminaliser les oublis d'enregistrement des armes et d'améliorer le système de permis d'armes à feu de façon à fournir plus d'information à la police.

Le député néo-démocrate Joe Comartin, qui siège au comité permanent de la sécurité publique et nationale, espère obtenir des amendements qui rallieront les députés de son parti qui s'étaient prononcés contre le registre lors du dépôt du projet en Chambre, l'an dernier.

En novembre, [en deuxième lecture](#), le projet déposé par la députée conservatrice manitobaine Candice Hoepfner avait obtenu l'aval de tous les conservateurs présents ainsi que de 12 néo-démocrates et 8 libéraux.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe, dont la formation s'est toujours prononcée en faveur du registre, a dit vouloir saisir toutes les occasions pour tenter de convaincre le chef néo-démocrate de se raviser. « Je pense que ça serait de sa responsabilité de se tenir debout », a-t-il laissé tomber, ajoutant que « le NPD devrait avoir une ligne de parti. »

Début des audiences devant un comité

Lors des audiences du comité permanent de la sécurité publique, qui ont débuté mardi, la députée Hoepfner a affirmé que les policiers appuient son projet de loi. Des milliers d'agents lui ont envoyé des courriels d'appui, a-t-elle soutenu.

Pourtant, des représentants de la Gendarmerie royale du Canada et de l'Association canadienne des chefs de police comparaissant devant le comité ont réitéré leur soutien au registre, le qualifiant d'« important outil de prévention et d'investigation ».

Devant le comité, le chef de police de Calgary, Rick Hanson, a pour sa part présenté la position de l'Association des chefs de police de l'Alberta. « Nous ne sommes pas contre un registre qui serait bien administré et qui décriminaliserait la possession d'armes à feu à des fins sportives », a-t-il déclaré.

Il a en outre déclaré que la « décriminalisation serait un élément-clé de son soutien au registre des armes à feu », précisant toutefois qu'il ne parlait qu'en son nom. Il a également suggéré la mise en place d'un système de registres provinciaux, qui pourrait selon lui mieux tenir compte des sensibilités régionales qu'un registre national.

Jack Layton interpellé

Mardi matin, Hayder Kadhim, un survivant de la fusillade de Dawson, survenue en 2006, a spécifiquement demandé à Jack Layton de respecter la promesse qu'il lui a faite d'assurer le maintien du registre des armes à feu. M. Kadhim l'avait rencontré lorsqu'il s'était rendu à Ottawa, peu de temps après le drame.

Jeudi, un groupe d'étudiants et de diplômés de l'École polytechnique se rendra à Ottawa pour participer à une cérémonie en souvenir des 14 victimes de la tuerie du 6 décembre 1989. Lors de leur témoignage devant le comité permanent, ils comptent demander aux politiciens si eux se souviennent de la tragédie. Rappelant que c'est avec un fusil de chasse que leurs camarades ont été tués, ils s'engagent à adresser un message à Jack Layton ce jour-là.

Radio-Canada.ca avec Presse canadienne

Source : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2010/05/04/004-registre-armes-mpd.shtml>